COMMENT OBTENIR LE KIT

1. Au poste de police de proximité

Vous pouvez retirer votre kit «Senior Focus» sur base de votre carte d'identité à l'accueil du service de votre proximité. Un de vos proches peut le retirer en votre nom en montrant au policier votre carte d'identité.

2. Par les Inspecteurs et Agents de proximité

Les policiers de proximité sont les ambassadeurs du projet. En effet, ils distribuent le kit «Senior Focus» à toutes les personnes âgées de 65 ans et plus de leur quartier.

Au-delà du projet, cette visite est bien plus pour nous qu'une simple remise de cadeau. Elle permet de créer un lien entre le senior et «son» policier de quartier, de mettre un visage sur un nom.

Poste de Police de Proximité

Proximité de Gerpinnes
Rue A Thiébaut, 1
6280 Gerpinnes
071/20.21.30

Proximité de Thuin
Clos de l'Harmonie, 1
6530 Thuin
071/55.91.50

Proximité de Montigny-Le-Tilleul
Rue de Marchienne, 5
6110 Montigny le Tilleul
071/56.07.72

Hôtel de Police d'Ham-sur-Heure
Rue du Calvaire,7
6120 Ham sur Heure
071/42.22.22

Police Locale GERMINALT

Rue du Calvaire 7

6120 Ham-sur-Heure

071/42.22.22

ZP.Germinalt@police.belgium.eu

www.germinalt.be



19/04/2017 15:16:41

POUR QUI?

Le kit Senior Focus est un outil proposé à toute personne de 65 ans et plus domiciliée sur une des 4 communes de la Zone de Police Germinalt : Gerpinnes, Montigny le Tilleul, Ham-sur-Heure/ Nalinnes, Thuin.

CARACTERISTIQUES

- Ce kit facilite l'accès aux services de secours à des informations essentielles sur la personne en question.
- Il est gratuit.
- La boîte est jaune fluo pour un meilleur repérage.
- Elle est placée dans la porte du frigo. Un lieu stratégique car il s'agit d'un appareil électroménager qui se trouve dans toutes les habitations.
- Elle peut contenir les renseignements de 3 personnes habitant la même maison.

LE KIT SENIOR FOCUS

Ce kit est composé de 4 éléments

1. La boîte jaune
2. Un questionnaire
3. Un questionnaire médical



4. Deux autocollants : Le premier se colle sur la boîte jaune, le second sur la porte du frigo afin d'avertir les services de secours de la présence de la boîte

LA TRANQUILITÉ

La vie n'a pas de prix. Être prudent et prendre des mesures qui pourraient vous aider dans des situations d'urgence vous permet de vivre en toute tranquillité et sécurité.



Grâce à ces petits gestes, vous gagnerez en tranquillité ainsi que vos proches, souvent pris au dépourvu en cas de malaise ou de disparition.

Peu de contraintes pour un résultat assuré

La petite boîte jaune a déjà permis de sauver des vies, simplement en remplissant le questionnaire, en le plaçant dans la boîte et en disposant le tout dans le frigo.

DANS QUELLE SITUATION?

En cas de malaise

Les services de secours (ambulanciers, pompiers, médecins généralistes, policiers, …) auront donc à portée de main tous les renseignements médicaux indispensables à une bonne prise en charge rapide et adaptée: liste des médicaments, allergies, opérations subies, maladies, … En effet, les premiers instants, dès la constatation d'un malaise, sont capitaux. Il n'y a pas une minute à perdre !

En cas de disparition

Afin de débuter l'enquête, les éléments dont les policiers doivent disposer rapidement sont la photographie du disparu, ses signes distinctifs comme les tatouages, une barbe, les cicatrices… , ses habitudes de vie, son lieu de recueillement, les endroits fréquentés, etc. L'ensemble de ces éléments seront repris clairement et détaillés dans le questionnaire.

LE QUESTIONNAIRE

Le questionnaire est le document que l'on trouve à l'intérieur de la boîte jaune. Il a été créé dans le but de lister des renseignements clairs et précis. Il reprend les informations essentielles de la personne âgée.

Ce questionnaire est à votre disposition dans les postes de police, les communes et CPAS de la zone de police Germinalt, les hôpitaux (IMTR et Vésale), etc ainsi que sur notre site internet **www.Germinalt.be**
Ce document est scindé en plusieurs parties:

- Les informations générales sur l'identité de la personne ainsi que sa photo;
- Des données médicales, utiles en cas de malaise;
- Une description physique, des renseignements sur les habitudes de déplacement et de vie de la personne en question;
- L'onglet « En cas de disparition » est à compléter par un proche lorsque la personne a disparu;
- La dernière partie contient des conseils de prévention a l'intention des aînés et de leur famille ainsi que des numéros de téléphone utiles.

